

Le volontariat international d'échange et de solidarité

Le V.I.E.S, c'est quoi ?

C'est un engagement qui permet de consacrer du temps à une action d'intérêt général au sein d'une association ou d'un organisme à but non lucratif à l'étranger. Il regroupe sept dispositifs, soit sept manières de partir en mission de solidarité internationale dans de nombreux pays partenaires. Selon son profil, son âge et sa disponibilité, il est possible d'intégrer l'un ou l'autre de ces dispositifs pour devenir volontaire, et ils sont cumulables.

Chantiers internationaux & programmes JSI/VVV-SI

🤝 À partir de 15 ans 🌐 Quelques semaines

🧐 Pas de compétences spécifiques exigées

Prise en charge partielle

Pas d'indemnité



France Volontaires et ses membres œuvrent au développement et à la promotion de ces dispositifs.

Service civique international

*30 ans pour les jeunes en situation de handicap

🤝 18-25 ans* 🌐 6-12 mois

🧐 Pas de compétences spécifiques exigées

Prise en charge totale

Indemnité de mission

Pour un volontariat de qualité, effectué en toute sécurité

Les volontaires sont accompagnés tout au long de leur engagement. Un suivi est mis en place avant, pendant et après la mission.

Corps européen de solidarité

🤝 18-30 ans 🌐 2-12 mois

🧐 Pas/peu de compétences spécifiques exigées

Prise en charge totale

Indemnité de mission

Attention au volontourisme !

La mission a-t-elle un impact ?
La structure est-elle éthique ?
Le projet bénéficie-t-il aux populations ?
La contrepartie financière est-elle légitime ?

S'engager c'est bien, sans se tromper c'est mieux !
Avant de partir en mission, posez-vous les bonnes questions.

👉 stop-volontourisme.org

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

🤝 À partir de 18 ans 🌐 1 an minimum, jusqu'à 6 ans

🧐 Compétences spécifiques exigées

Prise en charge totale

Indemnité de mission

Congés de solidarité Pour les salariés

🤝 À partir de 18 ans 🌐 Quelques semaines

🧐 Compétences spécifiques exigées

Prise en charge partielle

Pas d'indemnité

Volontariat senior

🤝 Retraités et pré-retraités 🌐 De 15 jours à 18 mois

🧐 Compétences spécifiques exigées

Prise en charge partielle

Pas d'indemnité



👉 Téléchargez le flyer en PDF interactif !